

GANNAT

le mag

MARS 2025

N° 21



Budget

Une gestion rigoureuse
pour construire l'avenir de Gannat

Sommaire

- 04 | Instants choisis
- 06 | Budget 2025
Une gestion rigoureuse pour construire l'avenir de Gannat
- 10 | Communauté de communes à Gannat : projets et actions
- 13 | Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier : pourquoi à Gannat ?
Interview de Yves Simon, Président du SDE 03
- 14 | Bien vivre ensemble : sécurité et stationnement
- 16 | Musée Yves Machelon : une nouvelle exposition temporaire
- 17 | Tribunes
- 18 | Agenda des manifestations



Zoom ■■■

Rentrée scolaire 2025-2026

Portes ouvertes des écoles publiques

Vous souhaitez découvrir les écoles publiques de Gannat et échanger avec les équipes pédagogiques ? Une **soirée portes ouvertes** est organisée **vendredi 4 avril, de 16h30 à 18h30**, dans les établissements suivants :

- École élémentaire Louis Pasteur – 22 avenue Delarue
- École maternelle Eugène Bannier – 25 cours de la République
- Groupe scolaire Le Malcourlet – 3 rue Jules Massenet

Premières inscriptions scolaires et réinscriptions périscolaires

Votre enfant entre en maternelle ou en CP à la rentrée prochaine ? Vous êtes nouvel arrivant à Gannat ? **Les inscriptions scolaires** auront lieu **du 4 avril au 5 mai à la Mairie de Gannat. Prise de rendez-vous avec les élus sur simple demande.**

26 place Hennequin – Horaires : 8h30-12h / 14h-18h (19h le mardi)
Plus d'infos : 04 70 90 00 50

Mairie Ville de Gannat

26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, 19h le mardi.

  Ville de Gannat

édito



Chère Gannatoise, Cher Gannatois,

Ce nouveau Mag est celui du budget. Il s'agit du dernier budget voté et engagé entièrement sous ce mandat. Dans un an, nous serons en période pré-électorale pour renouveler notre conseil municipal et le Maire de notre commune. Cette période de l'avant est toujours celle des polémiques faciles, des promesses et des revenants. Notre commune mérite mieux. Elle mérite du débat, des propositions et de l'action. Les Gannatois méritent qu'on s'intéresse à leur quotidien avec sincérité et honnêteté.

C'est pourquoi, cette année — comme en témoigne le vote du budget — nous maintenons notre méthode de gestion rigoureuse, essentielle pour faire face aux crises et aux prélèvements obligatoires, tout en continuant d'investir et de transformer notre commune. Gannat est une destination qui compte pour nos chefs d'entreprises. C'est ainsi que nous défendons nos intérêts avec énergie dans les grands projets à venir :

- Défense de la gare de Gannat (ré-ouverture du bâtiment) et volonté de voir des trains de manière plus régulière avec le projet du SERM (Service Express Régional Métropolitain Clermont Auvergne)
- Rencontre de groupes immobiliers afin d'élargir l'offre de logements dans la commune
- Accompagnement renforcé des entreprises qui investissent sur notre commune (+ de 350 emplois d'ici 2028)

Faire réussir notre commune est une volonté constante et permanente. En même temps, je me réjouis du retour du printemps, qui nous permet de prendre le temps d'échanger dans vos quartiers ! N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Enfin, pour continuer à bien vivre ensemble, je vous invite à être vigilants concernant l'espace public. Merci de bien vouloir rentrer vos poubelles, de respecter les zones de stationnement, d'adopter une vitesse appropriée et de ramasser vos déchets. En somme, il s'agit de se respecter les uns les autres.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et compréhension. Par nos comportements, nous sommes les ambassadeurs de notre ville, et c'est grâce à nous qu'elle inspire le bien-vivre, attirant ceux qui souhaitent s'arrêter et investir à Gannat.

Avec toute ma détermination et ma fidélité pour notre commune de Gannat,

Bien fidèlement,

Votre Maire, Véronique POUZADOUX
Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne

Instantés choisis...

Retour en images sur...

LE 19 JANVIER : Cérémonie des vœux



La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue dimanche 19 janvier au complexe sportif des Portes Occitanes. Un moment de partage et de convivialité pour la Ville de Gannat, en présence de Pascale Trimbach, Préfet de l'Allier, Nicolas Ray, Député de la 3ème circonscription de l'Allier, Claude Malhuret et Bruno Rojouan, Sénateurs de l'Allier.

Les temps forts de cette matinée :

- Le Conseil Municipal des Enfants a exprimé ses vœux et partager ses projets, illustrant son engagement

pour améliorer le quotidien des Gannatois.

- Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Louis Pasteur ont offert une magnifique restitution du projet "L'Art en piste", mené avec la Compagnie PassionNez. Jonglage, équilibre et acrobaties étaient au rendez-vous dans ce spectacle éblouissant, inscrit dans le cadre du label Éducation Artistique et Culturelle ; la Com'Com Saint-Pourçain Sioule Limagne étant le premier territoire du Département de l'Allier labellisé 100% EAC.
- Enfin, la Bourrée Gannatoise, fidèle ambassadrice des traditions locales, a clôturé la cérémonie avec une prestation haute en couleurs, marquant le début des festivités de son 60e anniversaire.

Cette édition 2025 des vœux municipaux s'accompagne d'une création artistique originale signée Pierre Lheritier, alias Repy One. Artiste talentueux de notre territoire, il a été choisi pour illustrer la carte de

vœux 2025 avec une représentation unique du jardin public Delarue, mettant en valeur son séquoia géant et son emblématique kiosque à musique.



LE 27 JANVIER : Conseil municipal de enfants



Lundi 27 janvier, les enfants élus au CME ont présenté leurs actions de l'année aux élus adultes du Conseil municipal de Gannat.

Commission « Environnement et Cadre de Vie » :

- Création de jeux en bois pour les cours de récréation pour le mois de mai

Commission « Solidarité et Citoyenneté » :

- Animation de jeux en maison de retraite : mercredi 12 mars

Commission « Sport et Santé » :

- Découverte des sports adaptés pour le mois de juin

Projet commun :

- Organiser une course de vélo pour les enfants : dimanche 4 mai
- Formation au secourisme pour le mois de mai
- Concours de photographies : nos plus belles vues de Gannat pour le mois de mai
- Réalisation d'une fresque sur l'histoire de Gannat pour le mois de juin

Pour ce projet, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir les trésors historiques du musée Yves Machelon le lundi 13 janvier.

À l'invitation du député Nicolas Ray, les jeunes élus du CME partiront à la découverte de l'Assemblée nationale jeudi 5 juin.

LE 31 JANVIER : Dons du CCAS et Téléthon



Centre communal d'action sociale : des Séniors Gannatois ont choisi d'offrir leurs colis gourmands de Noël aux Restos du Cœur, un geste de générosité salué par la municipalité. En présence de Christine Courtinat, adjointe en charge des solidarités et vice-présidente du CCAS.

« **Merci au Téléthon** » : grâce à une mobilisation exemplaire des associations, bénévoles et habitants, 22 391 € ont été collectés au cours de l'année 2024.

Deux belles actions qui illustrent l'engagement solidaire des Gannatois.



L'Hôtel de Ville de Gannat poursuit sa rénovation !

Alizée Watine à votre écoute pour vos démarches et projets d'urbanisme



Après plusieurs semaines de travaux, l'accueil de la mairie de Gannat rouvre ses portes vendredi 14 février dans un espace modernisé, plus fonctionnel et chaleureux. Conçu pour améliorer le service aux usagers, ce nouvel aménagement facilite l'accessibilité pour tous, garantit un accueil plus fonctionnel et assure de meilleures conditions de confidentialité. Il contribue également à l'amélioration des conditions de travail des agents.



Une gestion rigoureuse pour construire



Véronique Pouzadoux
Maire de Gannat

Face à un contexte national incertain et contraint, la Ville de Gannat poursuit une gestion financière rigoureuse et stratégique pour préserver son dynamisme et garantir un cadre de vie de qualité aux Gannatois. Le budget 2025, marqué par la prudence et l'anticipation, s'inscrit dans la continuité d'une décennie de maîtrise budgétaire, tout en poursuivant des investissements structurants au service des Gannatois.

Véronique Pouzadoux nous éclaire sur les principales orientations du budget 2025 et les priorités de la municipalité.

Quels sont les enjeux du maintien des investissements ?

Le budget 2025, bien que prudent, permet de maintenir un niveau d'investissement significatif. Il est essentiel de poursuivre le développement de notre ville tout en garantissant la continuité de la commande publique. Suspendre ces investissements aurait un impact direct sur les entreprises qui en dépendent, risquant ainsi de fragiliser l'économie locale.

Les collectivités territoriales financent leurs actions par les impôts, les taxes et les diverses contributions servant à équilibrer les finances publiques. Elles reçoivent aussi des subventions de l'État pour leurs grands projets, mais les montants accordés restent incertains.

Quels sont les grands investissements prévus cette année ?

Nous arrivons en fin de mandat, donc il s'agit de finaliser ceux en cours et concrétiser les derniers engagements pris.

Nous poursuivons les investissements dans nos écoles, qui restent une priorité, avec la continuité de la restructuration de l'école élémentaire de centre-ville Louis Pasteur et la réhabilitation de l'école maternelle Eugène Bannier, labellisée « Bâtiment basse consommation rénovation » (BBC rénovation). Nous continuons également notre programme de réfection des voiries et d'aménagements urbains pour embellir nos quartiers et renforcer l'attractivité de la ville.

La rénovation de l'Hôtel de Ville se poursuivra en 2025 pour un service public de proximité et de qualité, et pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux.

Un autre grand projet concerne la Malterie. Cette année, nous allons entrer dans une phase concrète avec des études approfondies pour déterminer les possibilités de construction et les contraintes techniques. Nous allons aussi travailler sur la mise en place des réseaux avant de commencer à bâtir de nouveaux logements.

Nous préparons également la réalisation du pôle de vie associatif et culturel Jean Jaurès afin de faire un lieu de vie adapté à la richesse de notre vie associative. Les travaux devraient débuter dès la rentrée 2025.

Une situation financière saine et maîtrisée

Grâce à une gestion prudente et une vision à long terme, la Ville de Gannat affiche un excédent de fonctionnement en nette progression, atteignant 1,58 million d'euros en 2024, soit un niveau trois fois supérieur à celui de 2020. Cet excédent permet non seulement de faire face aux imprévus, mais aussi de financer des projets d'investissement sans compromettre l'équilibre budgétaire.

L'évolution des recettes de fonctionnement, en hausse de 3,33 % entre 2023 et 2024, conjuguée à une maîtrise des dépenses (+1,65 % sur la même période), permet d'assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances communales. Par ailleurs, la dette municipale est stable, avec un capital restant dû inférieur à 6 millions d'euros au 31 décembre 2024, traduisant une gestion maîtrisée et un endettement contenu.

La transition énergétique et climatique est un enjeu fort. Quelles actions sont menées en ce sens ?

Elle est au cœur de nos politiques publiques et se traduit par plusieurs actions concrètes.

Tous nos travaux, qu'ils concernent la mairie, les écoles ou les équipements associatifs, sont pensés pour réduire la consommation énergétique. Cela passe par une meilleure isolation des bâtiments, la récupération des eaux de pluie pour l'entretien des espaces verts et l'installation de panneaux photovoltaïques. Il en va de même pour la rénovation de l'école maternelle de centre-ville Eugène Bannier

Un projet de centrale photovoltaïque est d'ailleurs en attente de validation par la commission nationale. Nous avons également pour ambition d'installer des panneaux solaires sur l'ancien site de la déchetterie, que le SICTOM va nous restituer.

Nous étudions également la mise en place d'un réseau de chaleur, en collaboration avec le SDE 03, pour alimenter plusieurs équipements situés aux Portes Occitanes : infrastructures sportives, futur accueil de loisirs, future piscine communautaire, ainsi que le collège et le lycée. Cette initiative pourrait nous permettre d'atteindre une certaine autonomie énergétique.

Enfin, nous développons des solutions locales et durables, comme la généralisation des plantations vivaces dans les espaces publics afin de limiter la consommation d'eau, ainsi que le soutien aux circuits courts dans la restauration scolaire.

« Face à ces défis, nous votons un budget prudent, tant en recettes qu'en dépenses, afin de garantir un équilibre budgétaire solide et une gestion responsable. »

L'avenir de Gannat



Comment sont financées les opérations d'investissement ?

50%
de subventions
de partenaires
publics

25 %
d'autofinancement
de la Ville

25%
d'emprunt



Contributions de la Ville de Gannat au redressement des comptes de l'État (mesures obligatoires)

- 34 000 €
de la dotation globale
de fonctionnement (DGF)

- 31 000 €
estimés d'exonérations fiscales

+ 33 000 €
augmentation de 3 points du taux de
cotisations vieillesse des employeurs
des agents territoriaux

- 24 000 €
de réduction du fonds de
compensation de la TVA (FCTVA)



Budget 2025

Quelques chiffres



1 695 000 €

dédiés à la restructuration des écoles de centre-ville et à la restauration scolaire.



+ 1,3 %

de revalorisation des crédits attribués aux écoles publiques Gannatoises pour compenser l'inflation des prix.

(fournitures scolaires, transports scolaires élémentaires, subvention exceptionnelle voyage scolaire, abonnement, et besoins pédagogiques).



14 000 €

d'achats pour la médiathèque (renouvellement du fonds).



120 000 €

de subventions pour nos associations gannatoises
Mise à disposition gratuite des sites municipaux.



30 000 €

alloués au 51^e Festival Les Cultures du Monde.



213 707 €

pour la modernisation de l'Hôtel de Ville.



270 146 €

pour l'entretien des bâtiments communaux.



552 658 €

pour le programme de travaux de voirie dont 255 000 € dédiés à l'achat de la balayeuse.



180 000 €

de subventions pour le CCAS.

+ 15 000 €
par rapport à 2024.



Mais aussi, cette année on investit dans :

255 000 €



L'acquisition d'une nouvelle balayeuse pour assurer l'entretien des rues. Sa mise en service contribuera à nettoyer les avaloirs et les 45 km de voirie que compte la commune.

83 800 €



La modernisation du cinéma Le Chardon avec un renouvellement du matériel de diffusion, les remplacements de la caisse et de la porte d'entrée.

11 788 €



La mise à jour de nos outils numériques dont le déploiement cette année d'un nouveau site Internet pour offrir un meilleur service aux Gannatois.



La création d'une épicerie solidaire en collaboration avec le CCAS et les associations caritatives de Gannat. Ce projet n'existe pas encore sur notre bassin de vie et répond à un réel besoin.

Nous poursuivons également nos investissements habituels : renouvellement des livres et du matériel pédagogique à la médiathèque, fournitures scolaires pour les enfants, aménagements des espaces de jeux, embellissement de notre ville et propreté.

Cinéma municipal Le Chardon : une année 2024 dynamique et des perspectives pour 2025

Le cinéma Le Chardon continue d'affirmer son rôle culturel et cinématographique à Gannat. Retour sur une année 2024 marquée par de belles réussites et un regard vers 2025 avec de nouveaux projets.

Des labels valorisants pour la programmation

Déjà classé Art et Essai avec le label « Jeune Public », Le Chardon a obtenu en 2024 le label « Patrimoine et Répertoire », ce qui a permis de doubler la subvention du Centre national du Cinéma et de l'Image animée (CNC) dédiée à l'Art et Essai. Une reconnaissance qui vient conforter la diversité et la qualité de sa programmation.

Autre nouveauté, depuis octobre 2024, le cinéma adhère au dispositif Mèche Courte, lui permettant d'intégrer des courts-métrages en avant-séance ou de proposer des programmes de courts-métrages sélectionnés par son équipe.

Une fréquentation en hausse

L'année 2024 a été marquée par une belle dynamique avec **20 177 entrées** enregistrées, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023.

L'année 2024 en chiffres :

295 films diffusés
20 117 entrées

964 séances, dont **500** consacrées à des films Art et Essai (soit **51,87 %** des séances)

Le classement des films ayant attiré le plus de spectateurs met en avant la diversité des genres appréciés du public :

- 1 Un p'tit truc en plus** 1 860 spectateurs
- 2 Le Comte de Monte-Cristo** 844 spectateurs
- 3 Vice-Versa 2** 771 spectateurs
- 4 Moi, Moche et Méchant 4** 657 spectateurs
- 5 Vaiana 2** 603 spectateurs

Du côté des films Art et Essai, En fanfare arrive en tête avec 332 spectateurs en 8 séances, suivi de La plus précieuse des marchandises et Quand vient l'automne.



2024, une année rythmée par de nombreux événements

Le Chardon a proposé tout au long de l'année des rendez-vous culturels variés :

- Rétrospective Wong Kar-Wai (janvier/février)
- Festival Télérama AFCAE (janvier)
- Printemps Documentaire (mars/avril)
- Festival « Cinéma Mon Amour » (octobre)
- Séances animées avec la Médiathèque et le Musée de Gannat

Des investissements pour 2025

Afin d'améliorer l'expérience des spectateurs, plusieurs investissements sont prévus en 2025 :

- Remplacement de la caisse numérique
- Amélioration du système sonore
- Achat d'une porte pour l'entrée spectateurs

Tarifs :

- Plein tarif (+ de 18 ans) : 7€
- Réduit (-18 ans, étudiants, chômeurs, handicapés) et Ciné-Seniors (les mardis) : 5,50€
- Séance courte (moins d'une heure) : 4€
- Ciné-Goûter : 5€
- Carte d'abonnement tarif plein - 6 tickets : 35€
- Carte d'abonnement tarif réduit - 6 tickets : 28€
- Pass accès : 30€ la carte, puis 4€ à chaque séance (hors ballets et opéras)
- Ballet/Opéra - Tarif plein : 25€
- Ballet/Opéra - Tarif réduit (-25 ans, étudiants, chômeurs, handicapés) : 20€

Modes de paiement acceptés : espèces, CB, chèques, Pass Culture, Pass Région, Chèques Vacances.

Salle classée Art et Essai, Labels « Jeune Public » & « Patrimoine et Répertoire ».

Cinéma La Chardon

1 bis, rue des Frères Degand à Gannat

Tél. : 04 70 90 34 33

Mail : cinemalechardon@ville-gannat.fr

Facebook : Ville de Gannat

www.ville-gannat.fr

■ ■ ■ Communauté de communes

Deux équipements communautaires majeurs

Une nouvelle piscine...



La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, sous la présidence de Véronique Pouzadoux, engage un projet majeur pour le territoire avec la construction d'une nouvelle piscine à Gannat. Ce nouvel équipement remplacera la piscine actuelle, devenue vétuste.

Sylvain Dominé
Conseiller délégué à la vie associative et sportive
Conseiller communautaire en charge du dossier

Quels sont les principaux objectifs de cette nouvelle piscine ?

Nous avons une double ambition : d'une part, offrir un cadre optimal pour l'apprentissage de la natation aux scolaires, avec un bassin sécurisé et moderne ; d'autre part, proposer aux clubs et aux associations un équipement

adapté à leurs besoins, tout en garantissant un accès au grand public pour les loisirs aquatiques et les activités de bien-être.

Pourquoi avoir choisi ce lieu d'implantation ?

Gannat dispose déjà d'une infrastructure aquatique qui, bien que vieillissante, a historiquement accueilli un grand nombre d'usagers. De plus, sa position centrale dans le territoire en fait un choix pertinent pour

garantir un accès équitable aux habitants des autres communes. Le site retenu, à proximité du gymnase des Portes Occitanes, permet de créer une véritable synergie avec les autres équipements sportifs existants.

Quelle est la raison pour laquelle la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne porte ce projet plutôt que la Ville de Gannat ?

Le projet répond à un besoin qui dépasse le cadre strictement communal. Il s'inscrit dans une logique de mutualisation des équipements et des services à l'échelle intercommunale. La piscine bénéficiera aux habitants de l'ensemble du territoire de Saint-Pourçain Sioule Limagne, et notamment aux scolaires, aux associations et aux clubs sportifs des différentes communes. Il était donc naturel que la Communauté de communes en prenne la responsabilité pour assurer un financement, une gestion et une exploitation cohérents avec cette dimension élargie.

Le projet intègre-t-il des considérations environnementales ?

Absolument ! Nous avons souhaité une piscine éco-responsable, avec notamment un réseau de chaleur bois mutualisé pour réduire la consommation énergétique, une gestion optimisée de l'eau et un chantier conçu pour limiter son impact environnemental. L'objectif est d'offrir un équipement durable, à la fois en termes de coûts de fonctionnement et de respect de l'environnement.

Quel est le calendrier des prochaines étapes ?

Nous entrons désormais dans la phase opérationnelle. La sélection du maître d'œuvre est en cours et nous attendons la restitution du concours d'architecture. Ensuite, nous pourrions affiner les plans et lancer les travaux. Notre objectif est d'ouvrir cette nouvelle piscine dans les meilleures conditions afin qu'elle devienne un équipement structurant pour le territoire. Nous sommes conscients de l'attente autour de ce projet et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins des usagers. Cette piscine sera un véritable atout pour le territoire, favorisant à la fois l'apprentissage, la pratique sportive et le bien-être de tous.



à Gannat

... et le projet d'un nouvel accueil de loisirs



Stéphanie Cartoux
Adjointe déléguée à l'éducation, à la famille,
à la jeunesse et aux affaires scolaires
Conseillère communautaire et régionale

Un bâtiment vieillissant

Actuellement, le centre de loisirs Amédée Boussange, situé à Mazerier, accueille les enfants Gannatois les mercredis et pendant les vacances scolaires. Toutefois, les infrastructures en place ont fait l'objet d'un diagnostic alarmant, révélant une forte vétusté du bâtiment. Bien que des travaux aient été engagés permettant de prolonger temporairement l'utilisation des lieux, une solution pérenne doit être trouvée.

Un projet étudié avec attention

Face à ce constat, plusieurs hypothèses ont été envisagées par la Com'Com, dont la reconstruction sur site ou le transfert du centre vers un nouvel emplacement, notamment à Gannat. La ville a manifesté son intérêt

La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne présentera en novembre le projet de construction d'un nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) au cœur du plateau des Portes Occitanes à Gannat. Cette initiative vise à offrir un cadre modernisé et fonctionnel aux enfants de la commune et de ses environs.

pour accueillir ce nouvel ALSH, mettant en avant son accessibilité, sa proximité avec les infrastructures sportives et son cadre naturel propice aux activités de plein air.

Un accueil modernisé et plus accessible

L'objectif est de proposer un espace mieux adapté aux besoins des enfants et des équipes d'animation, tout en assurant une rationalisation des coûts de fonctionnement, notamment en matière de transports. Le projet devra répondre aux enjeux de sécurité, de confort et de qualité pédagogique, tout en intégrant des critères environnementaux pour une construction durable.

La présentation du projet en novembre sera l'occasion de découvrir les détails de cette ambition structurante pour la jeunesse de Gannat et de ses environs.



« La structure de loisirs actuel est devenue inadaptée aux besoins des enfants et des équipes d'animation. Plutôt que de multiplier les réparations sur un bâtiment vieillissant, nous faisons le choix d'un nouvel équipement, moderne et accessible, qui garantira un accueil de qualité pour les familles. »

Réunion d'information sur les aides à la rénovation de l'habitat

Vous êtes propriétaire et souhaitez améliorer l'efficacité énergétique de votre logement ou l'adapter pour un meilleur confort ? Participez à la réunion d'information sur le service France Rénov' Allier et les dispositifs d'aides à la rénovation !

Mercredi 12 mars 2025 à 19h30
- Salle des manifestations des Portes Occitanes à Gannat

Coorganisée par le Conseil Départemental de l'Allier, l'ADIL 03, la Communauté

de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et la Ville de Gannat, cette réunion s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs du territoire. Elle abordera les solutions pour :

- Lutter contre la précarité énergétique en améliorant l'efficacité thermique des logements
- Anticiper la perte d'autonomie en adaptant son habitation

Venez vous informer et poser vos questions à des experts du logement et de la rénovation énergétique !

RÉUNION PUBLIQUE
Aides à l'habitat
Rénovez, économisez, profitez !

Ouvert à tous!
12 MARS 2025
à 19h30
Salle manifestations Portes Occitanes à Gannat

Découvrez toutes les aides pour votre habitat !
Projet de rénovation ?
Amélioration énergétique ?
Adaptation du logement ?

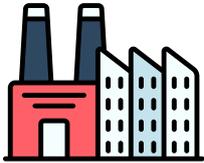
Rencontrez nos experts !
VILLE DE GANNAT
ADIL de l'Allier
SAINT-POURÇAIN SILOULE LIMAGNE
ALLIER
YVES BOURBONNAIS
France Rénov'

Ne manquez pas cette occasion unique d'alléger vos factures et d'améliorer votre confort !

■ ■ ■ Communauté de communes

Vivre et grandir à Gannat - Bilan

Aide à l'immobilier d'entreprises *



10 entreprises qui ont investi
20 005 793€

*seules les entreprises qui ont fait appel à nos services sont recensées ici



236 441€
d'aides versées par la Com'Com,
150 emplois créés

La Com'Com a versé



22 752 €

aux commerces de votre commune pour favoriser le développement de leur activité



142 117 €

de subventions à votre commune pour l'accompagner dans ses divers projets

La Com'Com livre des repas à



50 bénéficiaires en moyenne par an grâce à l'équipe dédiée au portage de repas

La Com'Com a soutenu



4 chantiers d'insertion sur votre commune

La Com'Com a instruit

681 demandes d'urbanisme entre 2020 et 2023



Organise les déplacements T'Lib pour

53

adhérents Gannatois en moyenne par an



La Com'Com a reçu

258

Gannatois lors de la permanence itinérante de France Services



La Com'Com finance chaque année

500 €

de travaux de reprographie aux associations Gannatoises



Grâce aux projets créés par la Com'Com,



127

élèves/an assistent aux projets d'Éducation aux Arts et à la Culture (EAC)



378

élèves/an participent à l'expérimentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)



295

enfants sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Communautaire chaque année



80

élèves sont inscrits à l'École de Musique Communautaire chaque année

La Com'Com a subventionné

3

dossiers de rénovation énergétique des logements de votre commune



pour un montant total de

4 000 €

primes dans le cadre de l'aide Habitat

Transition énergétique



Un réseau de chaleur pour un avenir énergétique maîtrisé



Interview

Dans un contexte de fortes fluctuations des prix de l'énergie, la Ville de Gannat et le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03) travaillent à une solution durable : la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois. Ce projet vise à fournir une énergie stable et décarbonée aux infrastructures actuelles et futures des Portes Occitanes, notamment les gymnases et équipements sportifs, le collège Joseph Hennequin, le lycée professionnel Gustave Eiffel et les prochaines réalisations communautaires avec la piscine et l'accueil de loisirs sans hébergement.

Yves Simon, Président du SDE 03, nous en dit plus sur cette initiative.

Pourquoi ce projet est-il essentiel pour la Ville de Gannat ?

Les collectivités ont vu leur facture énergétique exploser ces dernières années. À Gannat, avant la crise, la Ville consacrait environ 400 000 € à l'achat d'énergie. En pleine crise, ce montant aurait pu atteindre 1,2 million d'euros si la mairie n'avait mis en place un plan de résilience. L'objectif est donc double : assurer la transition énergétique en réduisant l'empreinte carbone de la Ville et stabiliser les coûts pour éviter de nouvelles flambées des prix.

Comment fonctionne un réseau de chaleur et quels sont ses avantages ?

Concrètement, une chaufferie centrale alimentée par du bois local produira de la chaleur qui sera distribuée aux bâtiments raccordés via un réseau de canalisations souterraines. Ce système offre plusieurs avantages : il permet de limiter la dépendance aux énergies fossiles, d'assurer une meilleure prévisibilité des coûts et de soutenir la filière bois locale, ressource renouvelable, essentielle à la gestion durable des forêts.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous sommes actuellement en phase d'étude de faisabilité. Celle-ci nous permettra de préciser les modalités techniques et financières du projet. Grâce au partenariat avec l'ADEME et à l'expérience du SDE 03, nous veillerons à optimiser les financements pour que le coût final soit le plus avantageux possible pour la collectivité. L'enjeu est de proposer une solution viable économiquement et écologiquement, qui bénéficiera aux infrastructures communales, intercommunales, départementales et régionales.

En s'engageant dans cette démarche, Gannat s'inscrit pleinement dans la transition énergétique, avec une solution à la fois écologique et économique. Ce réseau de chaleur pourrait bien être une première étape vers d'autres initiatives locales visant à garantir une énergie plus propre et plus stable pour les générations futures.

Fondé en 1936, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE 03, ex SIEGA) est une structure intercommunale dédiée à la gestion et au développement des réseaux d'énergie dans le département de l'Allier. Il accompagne les communes et intercommunalités dans divers domaines liés à l'énergie.

Services proposés par le SDE 03 :

- **Réseaux électriques et gaz** : le SDE 03 assure le développement, la modernisation et le contrôle de l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, garantissant ainsi une alimentation fiable pour les habitants.
- **Éclairage public** : le syndicat propose des services complets pour l'éclairage public, incluant le renouvellement, l'extension, l'achat d'électricité dédiée et la maintenance des installations. Ces actions visent à améliorer la sécurité et le cadre de vie tout en optimisant la consommation énergétique.
- **Transition énergétique** : engagé dans la promotion des énergies renouvelables, le SDE 03 soutient des projets tels que le bois énergie, la méthanisation, le photovoltaïque et le solaire thermique. Il offre également des conseils en maîtrise de l'énergie et facilite l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le SDE 03 est un partenaire clé pour Gannat, offrant expertise et accompagnement dans la gestion énergétique et le développement durable de la commune. La ville bénéficie ainsi de nombreux avantages :

- **Amélioration de l'éclairage public** : grâce à des projets de modernisation et d'extension, la ville peut optimiser son réseau d'éclairage, renforçant ainsi la sécurité et réalisant des économies d'énergie.
- **Développement des infrastructures énergétiques** : le SDE 03 accompagne la commune dans la mise en place des réseaux d'énergie : enfouissement lignes électriques, extension du réseau de gaz, étude de réseau de chaleur bois
- **Soutien à la transition énergétique** : Avec des initiatives comme le cadastre solaire, les habitants de Gannat peuvent évaluer le potentiel solaire de leurs toitures et envisager des projets d'énergie renouvelable adaptés.

■ ■ ■ Bien vivre ensemble

Déjections canines : une question de civisme !



Les trottoirs et espaces publics de notre ville doivent rester agréables pour tous. Pourtant, les déjections canines abandonnées restent une nuisance fréquente, tant pour les piétons que pour l'image de notre commune.

Chaque propriétaire est responsable de son animal. Ramasser les déjections de son chien, c'est un geste simple, respectueux et obligatoire. Pour vous aider, des distributeurs de sacs sont mis à disposition dans plusieurs points de la ville. Merci de ne prendre que le nécessaire afin que chacun puisse en bénéficier.

Ne pas ramasser les déjections canines est passible d'une amende de 135 € (article R.634-2 du code pénal)

Stationnement

Lutte contre les véhicules abandonnés

Dans un souci constant d'amélioration du cadre de vie, la Ville de Gannat renforce ses actions contre les véhicules abandonnés et le stationnement abusif. Une nouvelle procédure a été mise en place afin de procéder à l'enlèvement des épaves et des voitures ventouses, sources de nuisances et d'insécurité.

Grâce à cette démarche, les services municipaux, en collaboration avec la police municipale, pourront intervenir plus rapidement pour identifier, signaler et enlever ces véhicules encombrants. L'objectif est double : libérer l'espace public afin de favoriser une circulation fluide et garantir la sécurité des habitants en évitant les situations à risque.

Les propriétaires de véhicules en stationnement prolongé ou en état d'abandon seront avertis et disposeront d'un délai pour régulariser leur situation. En cas d'inaction, les véhicules seront mis en fourrière, avec un recouvrement des frais associés. (décision prise en Conseil municipal le 3 février 2025).



Les règles en matière de stationnement des véhicules

Des emplacements matérialisés sont mis à la disposition des riverains. Tout véhicule stationné sur trottoir ou sur une place non matérialisée est susceptible d'être verbalisé. Les stationnements abusifs et gênants sont sanctionnés par une amende de 35 € (devant un garage, une borne pour voiture électrique, un emplacement réservé aux livraisons), les stationnements très gênants par une de 135 € (devant un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont, sur un trottoir, une place cyclable ou une voie verte, une place handicapée, une place réservée aux véhicules de transport de fonds, une voie de bus, une bouche à incendie, ...) et les stationnements très dangereux par une amende de 135 € (gênant la visibilité).



Zoom ■ ■ ■

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 6 janvier 2025, la collecte des ordures ménagères à Gannat évolue. Le SICTOM Sud Allier met en place une collecte unique par semaine au lieu de deux actuellement. Cette mesure s'inscrit dans une démarche d'optimisation du service et de réduction des déchets résiduels.

Trois zones de collecte définies

La ville de Gannat est divisée en trois zones de collecte, chacune ayant un jour de ramassage spécifique. Pour consulter la liste des rues et leur jour de collecte, téléchargez le document à l'adresse suivante : www.sictomsudallier.fr/wp-content/uploads/2024/03/Liste-des-rues-Gannat-octobre-2024-1.pdf

Pourquoi ce changement ?

Cette évolution vise à encourager le tri sélectif et la réduction des déchets, en incitant chacun à mieux gérer ses déchets recyclables et organiques. Le SICTOM rappelle que les bacs de tri (emballages, papiers) et les points d'apport volontaire pour le verre et les textiles restent à disposition des habitants pour faciliter cette transition.

Afin d'éviter les désagréments liés à cette nouvelle organisation, il est recommandé de :

- Optimiser le tri des déchets recyclables pour réduire le volume des ordures ménagères.



- Sortir son bac la veille du jour de collecte pour éviter les oublis.
- Respecter les consignes de tri afin de limiter les erreurs et garantir un recyclage efficace.

Le fait de déposer ses déchets dans des conteneurs, poubelles, bennes, emplacements sans respecter les bons contenants, jours et horaires de collecte, consigne de tri peut être sanctionnée par la police municipale d'une amende forfaitaire de 35 €.

Sécurité Routière :

des contrôles réguliers

par la gendarmerie et la police municipale pour faire respecter les limitations



Dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité routière, la Ville de Gannat poursuit les opérations de déploiement des radars pédagogiques afin d'analyser la vitesse des véhicules et sensibiliser les automobilistes au respect des limitations. Les récents relevés effectués sur l'avenue Jean-Jaurès et la rue de la Réjaunière permettent de dresser un bilan de la circulation et de mesurer l'impact de ces dispositifs sur les comportements des conducteurs.

Des contrôles renforcés pour améliorer la sécurité

Ces relevés confirment l'utilité des radars pédagogiques pour inciter les conducteurs à lever le pied, mais ils révèlent également des comportements préoccupants de certains automobilistes. Afin d'améliorer la sécurité des usagers et des riverains, la Ville de Gannat poursuivra ses efforts en matière de contrôle routier. De nombreux postes de police de la route sont mis en place chaque semaine entre la police municipale et la gendarmerie aux abords des établissements scolaires, des zones limitées à 30 km/h, dans les zones à risque ainsi que sur les grands axes routiers traversant Gannat.

Avenue Jean-Jaurès : une vitesse excessive sur une zone limitée à 30 km/h

Entre le 1er et le 15 novembre 2024, la vitesse moyenne relevée est de 38,07 km/h, soit bien au-delà de la réglementation en vigueur. Si 85 % des véhicules roulent en dessous de 43,5 km/h, ce chiffre reste préoccupant car il démontre un non-respect généralisé de la limitation. La vitesse maximale relevée atteint même 81 km/h, un excès particulièrement dangereux en milieu urbain.

Rue de la Réjaunière : une vigilance accrue nécessaire

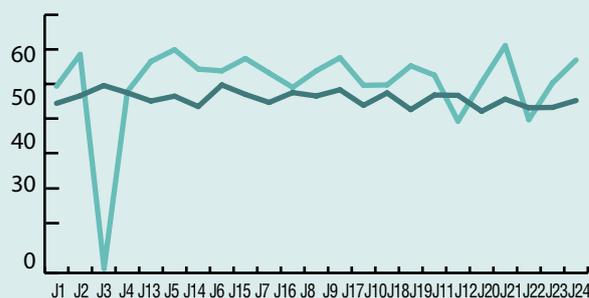
Sur la période du 12 décembre 2024 au 3 janvier 2025, la vitesse moyenne relevée est de 40,6 km/h, avec une réduction moyenne de 4,02 km/h grâce au radar pédagogique. Toutefois, la vitesse maximale enregistrée atteint 92 km/h, soit près du double de la limitation autorisée, ce qui nécessite une vigilance renforcée et des actions de sensibilisation ciblées.

Données collectées par le radar pédagogique

30 Avenue Jean-Jaurès - Vitesse limitée à 30 Km/h
 Vitesse moyenne : 38,07 Km/h
 85 % des véhicules roulent entre 0 et 43,5 Km/h



50 Rue de la Réjaunière - Vitesse limitée à 50 Km/h
 Vitesse moyenne : 40,6 Km/h
 85 % des véhicules roulent entre 0 et 46,95 Km/h



■ Vitesse moyenne
 ■ Vitesse V85 qui est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers



■ ■ ■ Musée Yves Machelon

De terre et de feu

Les grès Méténier dans l'art de la céramique

Le Musée Yves Machelon de Gannat ouvre sa saison culturelle avec son exposition temporaire « De terre et de feu – Les grès Méténier dans l'art de la céramique ». Du 12 avril au 31 octobre 2025, cette exposition retrace l'histoire de la céramique et met en lumière le savoir-faire des Méténier, créateurs du célèbre «bleu de Gannat». Entre patrimoine, innovation et animations culturelles, plongez dans un univers où la terre et le feu façonnent l'art.



La céramique dans l'Art nouveau...

Dès 1890, les céramistes s'inspirent des arts du Japon et de la Chine valorisés lors des expositions universelles de 1878 et 1889 organisées à Paris.

L'Art nouveau se répand dans toute l'Europe avec des variations. Source d'inspiration principale de l'Art nouveau, la nature est largement représentée dans les arts décoratifs, auxquels, la céramique appartient. Ce thème privilégié apparaît cependant à divers niveaux : la forme de l'objet, simple décor, peint ou modelé sur des formes traditionnelles.

... Et dans l'Art déco

L'Art déco ou « Art décoratif » apparaît lui, en réaction contre l'Art nouveau dans les années 1910, avant de s'épanouir dans les années 20 puis de s'éteindre dans les années 30.

Cette période est marquée par une fascination pour la modernité et l'innovation technologique, reflétée dans

l'adoption de matériaux industriels. Les couleurs sont souvent utilisées de manière géométrique et symétrique.

Les grès d'art Méténier

Louis Méténier (1844-1922) est né à Verneix dans l'Allier, le 13 juillet 1844. Le 30 septembre 1876, quand il déclare la naissance de son fils Stéphane Gilbert Méténier, il réside à Moulins.

C'est tout naturellement que, son fils, Gilbert Méténier (1876-après 1940) embrasse lui aussi la carrière de céramiste. C'est en 1910, que l'on trouve la trace de la présence de Louis et Gilbert Méténier dans la ville de Gannat, installés avenue des Capucins.

En 1917, la famille Méténier a quitté l'usine du Mouchet et elle réside désormais « à l'usine des Capucins ». C'est à cette époque que l'on situe la naissance des Grès d'Art Méténier, dont les pièces seront signées par Gilbert Méténier, seul.

Les Grès d'Art Méténier s'inscrivent dans un courant artistique qui suscita un grand engouement en France dans les premières décennies du 20ème siècle. Ils sont connus également, pour les pièces de couleur bleu, sous le nom de « bleu de Gannat ». Avec ses grès, Gilbert Méténier participe à la diffusion dans les classes moyennes et populaires, d'objets aux formes recherchées et aux décors nécessitant une technique complexe.

L'exposition « De terre et de feu » a pour ambition de replacer les grès Méténier dans l'art de la céramique en général, mais aussi dans son époque. Pour cela, après avoir ébauché l'histoire

de la céramique, notamment avec des vases en sigillée prêtés par le musée de la Faïence et des Beaux-arts de Nevers ou du musée Théodore Deck, nous présenterons les différents types de céramiques. Nous nous intéresserons ensuite aux formes et décors ornant les céramiques, avant d'ouvrir sur la céramique contemporaine.

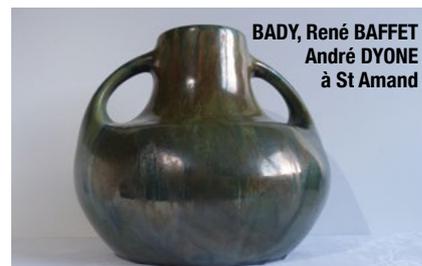
Tout au long de la saison, le musée et les services culturels de la ville de Gannat vous proposeront diverses animations autour de l'exposition : conférences, projections de films, etc. Comme chaque année, vos enfants pourront développer leur créativité dans le cadre d'ateliers artistiques.

Renseignements au : 04.70.90.23.78.

Visite du musée : de 2,50€ à 5€

Atelier pour les enfants de 4 à 12 ans : 5€

Conférences : gratuit



ENTRÉE GRATUITE

EN FAMILLE POUR TOUS LES GANNATOIS SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

à l'avant-première de l'exposition temporaire

« De terre et de feu - Les grès Méténier dans l'art de la céramique »

Samedi 12 avril 2025 de 10h à 12h au Musée Yves Machelon

Esplanade Pierre Roch Jurien de la Gravière à Gannat



Budget 2025 : Garder le cap de notre ambition pour Gannat !

Groupe Gannat 2020

Face aux défis, l'équipe municipale majoritaire répond par des investissements ciblés et structurants :

La rénovation de nos écoles, la réhabilitation de l'Hôtel de Ville, le développement de nouveaux logements dans le quartier de la Malterie, ou encore la réalisation d'un pôle de vie associatif et culturel, autant de projets qui participeront au dynamisme de notre centre-ville.

La transition énergétique n'est pas un vain mot : panneaux photovoltaïques, réseau de chaleur, rénovation thermique des bâtiments. Nous agissons concrètement pour réduire notre consommation et nos factures énergétiques.

Malgré les contraintes budgétaires, nous maintenons le cap sans augmentation des impôts. Notre gestion rigoureuse nous permet de financer ces projets essentiels tout en préservant l'équilibre de nos finances.

Nous ne nous contentons pas de gérer, nous construisons l'avenir. Chaque chantier, chaque initiative renforce l'attractivité de notre ville et améliore votre quotidien.

C'est maintenant que nous préparons le Gannat de demain !

*Groupe Gannat 2020
Facebook Gannat 2020*

Rendons hommage à nos « anciens » !

Groupe « J'aime Gannat »

Même la Maire n'en finit pas de dire tout le mal qu'elle pense de ses prédécesseurs !

Encore récemment, à la radio, elle a expliqué qu'à son arrivée à la mairie, en 2014, la ville était « en zone d'alerte rouge » ...

Et bien nous, on a envie de leur rendre hommage, à nos « anciens élus » !

Ils ont créé et aménagé des parcs d'activités économiques, au Malcourlet, aux Clos Durs, aux Prés Liats...

Ces parcs d'activités, ce sont aujourd'hui 110 hectares, une cinquantaine d'entreprises et plus de mille emplois !

Prévoyants, ils ont constitué d'énormes réserves foncières qui permettent aujourd'hui à nos entreprises de s'étendre, à l'image d'Unither qui projette de doubler sa production et de créer 200 emplois...

Ils ont lancé et favorisé de grands projets d'habitat : rénovation de la Maison des Pères, création de lotissements route de Charmes, rue du Pont Sol, rue du Clos...

Entre 1990 et 2015, ce sont 300 logements de plus ! Jamais on n'a autant bâti dans notre ville...

Ils ont construit des équipements scolaires, sportifs, sociaux, culturels, aménagé des voiries, sans jamais augmenter les impôts !

Et ils ont laissé en héritage, lorsque Mme la Maire est arrivée à la mairie, en 2014, 432.000 € d'excédents dans les comptes de la commune...

Mme la Maire égratigne, dénigre ses prédécesseurs... Nous, on préfère rappeler ce que nous leur devons, à nos « anciens » !

*Aline Jeudi et le groupe J'aime Gannat
Facebook : j'aime Gannat*

Le budget c'est politique !

Groupe Gannat Transitions

Dans le préambule au Débat d'Orientation Budgétaire, Mme la Maire a évoqué l'existence d'une crise sociale et d'une crise alimentaire. Ces crises, d'ampleur nationale, sont pour l'essentiel dues à une politique antisociale menée par le pouvoir macroniste en place depuis sept ans.

Même si le contexte budgétaire est difficile, un des rôles essentiels d'une municipalité est de venir en aide aux plus défavorisés en mettant en œuvre un principe de solidarité.

La lecture du budget primitif ne révèle pas d'actions majeures en faveur des Gannatois.es qui souffrent. Ainsi, beaucoup de familles ont des difficultés pour régler les frais de restauration scolaire, on pourrait envisager une gratuité pour les plus démunis.

Les tarifs du cinéma augmentent, la médiathèque a réduit ses horaires d'ouverture au public depuis des mois parce qu'un agent n'a pas été remplacé. Ces décisions réduisent l'accès à la culture pour un nombre non négligeable de nos concitoyens.

Le Point Info Jeunes, de fait, n'existe plus depuis début janvier puisque l'agent qui assurait son fonctionnement est parti à la retraite et n'est pas remplacé. Qui, maintenant, pour aider les jeunes à choisir une orientation, à trouver une formation, un job d'été... ?

On peut craindre que, sous couvert de restructuration, les emplois non pourvus disparaissent et que dans le meilleur des cas les missions soient transférées à d'autres agents déjà bien occupés !

Groupe Gannat Transitions

Agenda des manifestations

MARS

La Quinzaine des Aidants

Du lundi 10 au vendredi 21 mars

CCAS de Gannat

Programme complet disponible en mairie, au CCAS, Intramuros et sur nos pages Facebook et LinkedIn
Gratuit - Informations : 04 70 90 67 73
ccas@ville-gannat.fr

Transport Mobilité

Tous les jeudis de 13h30 à 17h30

À destination du Club Détente et Loisirs

2€ pour les Gannatois

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Atelier bien-être et relaxation

Les lundis du 10 mars au 14 avril

De 14h30 à 15h30

CCAS de Gannat

Gratuit ou 2€ pour les personnes extérieures.

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Exposition "Racontez- moi" par Coline Vagne, illustratrice

Du mardi 11 mars au vendredi 4 avril

Heures d'ouverture de la médiathèque

Vernissage mardi 11 mars à 18h

Médiathèque municipale

Gratuit - Informations : 04 70 90 38 41

Réunion d'information sur les aides à la rénovation de l'habitat

Communauté de communes

Saint-Pourçain Sioule Limagne

Mercredi 12 mars à 19h30

Salle des manifestations des Portes

Occitanes à Gannat

Gratuit

Informations : 04 70 47 67 20

habitat@ccspsl.fr

Après-midi intergénérationnel autour des jeux de société

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Mercredi 12 mars à 14h30

Centre socioculturel

Gratuit - Tout public à partir de 60 ans

Informations : 06 71 36 25 11

sebastien.lacroix@ville-gannat.fr

Atelier Informatique en 1 clic

Jeudis 13 et 27 mars - 10 et 24 avril

22 mai - 12 et 26 juin

De 10h à 12h

CCAS de Gannat

Gratuit ou 2€ pour les personnes extérieures.

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Scène Ouverte

Ecole de Musique Communautaire

Samedi 15 mars à 14h

Cinéma Le Chardon

Gratuit - Informations : 04 70 90 38 66

Atelier Yoga avec chaise

Les mardis du 18 mars au 15 avril

De 10h30 à 11h30

CCAS de Gannat

Gratuit ou 2€ pour les personnes extérieures.

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

63^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

Mercredi 19 mars

Rassemblement à 10h45

Cérémonie à 11h

Cimetière de Gannat

Racontine « La préhistoire »

Mercredi 19 mars de 9h30 à 11h

Musée Yves Machelon

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Atelier Pilates/Stretching (étirements) adapté

Les jeudis du 20 mars au 16 juin

De 14h30 à 15h30

CCAS de Gannat

Gratuit ou 2€ pour les personnes extérieures.

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Bib en jeu

Samedi 22 mars de 14h à 17h

Médiathèque municipale

Gratuit - Informations : 04 70 90 38 41

Conférence

La grande guerre à Gannat

par Le Souvenir Français

Samedi 22 mars à 20h

Salle du Conseil municipal à la mairie

Gratuit. Informations : 06 20 55 81 38

Les rendez-vous du Maire

Visites de quartier à 18h30

Lundi 31 mars : Le Verger - Route de la Bâtisse

Mardi 8 avril : Intersection rue Pavé des 2 Ponts et rue du Gaz (face à la carrosserie)

Mercredi 16 avril : Place Saint-James

Mardi 29 avril : Halle du Champ de Foire

Informations : 04 70 90 00 50

AVRIL

Soirée Portes ouvertes

Écoles publiques de Gannat

Vendredi 4 avril de 16h30 à 18h30

• École maternelle de centre-ville

Eugène Bannier

• École élémentaire de centre-ville

Louis Pasteur

• Groupe scolaire maternelle et élémentaire Le Malcourlet

Concert Orchestre d'Harmonie de Gannat et École de Musique Communautaire

« Les comédies musicales »

Vendredi 11 avril de 20h à 22h

Centre socioculturel en partenariat avec le cinéma Le Chardon

Gratuit - Informations : 04 70 90 38 66

Ouverture du musée Yves

Machelon

Exposition temporaire « De terre

et de feu - Les grès Méténier dans

l'art de la céramique »

Samedi 12 avril

• De 10h à 12h : Ouverture gratuite en avant-première aux Gannatois

• 11h30 : Vernissage de l'exposition

• De 14h à 18h : Lancement de la saison

Tarifs musée. Informations : 04 70 90 23 78

D'potes en Val de Sioule

Animations en plein air

Samedi 12 avril

De 15h à 21h

Le Vert Plateau - Bellenaves

Gratuit - Informations : 04 70 45 32 73

Soirée Dansante & Repas

« Nostalgie »

Art & Com Gannat

Samedi 12 avril

19h30

Centre socioculturel

Informations : artcomgannat@gmail.com

Racontine « Les bébés »

Mercredi 16 avril

De 9h30 à 11h

Médiathèque municipale

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Bib en jeu

Samedi 19 avril

De 14h à 17h

Médiathèque municipale

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

Scène Ouverte

Ecole de Musique Communautaire

Samedi 19 avril à 14h

Cinéma Le Chardon

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 66

La Fête du Bon Coin

La Bourrée Gannatoise

Du samedi 19 au lundi 21 avril

Gratuit

Informations : 06 98 00 38 06

Ateliers au musée

Yves Machelon

Du mardi 22 avril au vendredi 2 mai

- 4-7 ans, de 10h30 à 12h
 - Mardis 22 et 29 avril : Art déco à gratter
 - Mercredis 23 et 30 avril : Vitrail
 - Jeudi 24 avril : Poterie
- 8-12 ans, de 14h à 15h30
 - Mardis 22 et 29 avril : Pyrogravure
 - Mercredis 23 et 30 avril : Vitrail
 - Jeudi 24 avril : Poterie
- Vendredis 25 avril et 2 mai à 15h
 - Grand Jeu en famille à partir de 4 ans
 - « Qui a volé les grès Méténier ? »

Tarifs : de 2,50€ à 5€

Informations et inscriptions :

04 70 90 23 78

Printemps des bibliothèques

Département de l'Allier

Spectacle Jeunes publics

Roméo et Juliette par

Les Fous Allier

Mercredi 23 avril à 15h

Cour de l'espace Jean Jaurès ou replis

au Centre socioculturel

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

Opéra au cinéma

« *Les noces de Figaro* »

Samedi 26 avril à 18h55

Cinéma Le Chardon

20€ et 25€

Informations : 04 70 90 34 33

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Dimanche 27 avril

Rassemblement à 10h45

Cérémonie à 11h

Cimetière de Gannat

MAI

5^e édition Ronde du Bassin Sioule Limagne

Course cycliste

Du samedi 3 au dimanche 4 mai

Gannat Sports Events

- Samedi 3 mai : étape 1 - 111 km - Saint-Germain-de-Salles > Gannat
- Dimanche 4 mai : - étape 2 - 14 km - Contre la montre par équipe - Ébreuil > Gannat - étape 3 - 102 km - Gannat > Gannat

Gratuit

Informations :

gannatsportsevents@gmail.com

Course de vélo du Conseil Municipal des Enfants

Dimanche 4 mai

Départ de l'école Eugène Bannier

- Accueil des enfants à 11h
- 1er départ CE2 et CM1 à 12h15
- 2ème départ CM2 et 6ème à 12h45
- Récompenses à 13h

Gratuit

Informations : 06 71 36 25 11

sebastien.lacroix@ville-gannat.fr

80^e anniversaire de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale

Jeudi 8 mai

Rassemblement à 10h45

Cérémonie à 11h

Cimetière de Gannat

Brocante Téléthon

Dimanche 11 mai

De 7h à 18h

Champ de Foire de Gannat

Informations : 06 43 39 89 49 ou

06 77 54 55 97

Spectacle Lutte contre le Harcèlement

Vendredi 16 mai à 19h

Centre socioculturel

Gratuit

Informations : 06 71 36 25 11

sebastien.lacroix@ville-gannat.fr

Bib en jeu

Samedi 17 mai

De 14h à 17h

Médiathèque municipale

Gratuit - Informations : 04 70 90 38 41

La Nuit des musées

Samedi 17 mai à partir de 19h

Musée Yves Machelon

Gratuit

Informations : 04 70 90 23 78

Opéra au cinéma

« *Salomé* »

Samedi 17 mai à 18h55

Cinéma Le Chardon

20€ et 25€. Informations : 04 70 90 34 33

Fête de la Nature

« *J'explore mon territoire !* »

Communauté de communes

Saint-Pourçain Sioule Limagne

Du mercredi 21 au dimanche 25 mai

Programme en ligne sur

www.comcom-ccspsl.fr

Journée nationale de la Résistance et hommage aux femmes de l'ombre

Mardi 27 mai à 20h

Centre socioculturel

Théâtre par la Cie Sans Lezard

« *Dans l'ombre des roses* »

Tarif : Adultes : 15€ / -18ans : 10€ /

- 12 ans : Gratuit

Informations : 04 70 90 00 50

Tournoi Football U11 + U13 Bernard Gros

Sporting Club Gannat

Jeudi 29 mai

Stade Maurice Nud

Gratuit

Opéra au cinéma

« *Le Barbier de Séville* »

Samedi 31 mai à 18h55

Cinéma Le Chardon

20€ et 25€

Informations : 04 70 90 34 33

JUIN

« *Juin au Jardin Delarue* »

Programme d'animations à venir

Informations : 04 70 90 00 50

Restitution du projet artistique "L'Art en piste"

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Cie Majordome

Vendredi 6 juin 2025 à 19h

Jardin Public Delarue

Gratuit

Informations : 04 70 47 67 27

Fête des Familles

Samedi 7 juin 2025 de 14h à 17h

Jardin public Delarue

Gratuit

Informations : 06 71 36 25 11

sebastien.lacroix@ville-gannat.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Aides à l'habitat

Rénovez, économisez, profitez !

Ouvert à tous!

**12 | MARS
2025**

à 19h30

Salle manifestations
Portes Occitanes
à Gannat



Découvrez toutes les aides pour votre habitat !

*Projet de rénovation ?
Amélioration énergétique ?
Adaptation du logement ?*

Rencontrez nos experts !



*Ne manquez pas cette occasion unique
d'alléger vos factures et d'améliorer votre confort !*